

COMMUNIQUE

Mise en conformité d'un quai de bus

Depuis quelques jours, les utilisateurs de l'arrêt de bus de la Combe du Paysan sur les lignes 3 et 5 du réseau Evidence bénéficient d'un quai adapté et sécurisé.

Ce quai d'accès aux bus a bénéficié du programme de mise en accessibilité développé par le service Transports-Déplacements de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors. Les travaux consistaient à créer un couloir de stationnement pour les bus, à adapter la hauteur des trottoirs et à remplacer le mobilier urbain. Ces travaux ont été pilotés par le service Voirie. Au total, le Grand Cahors a investi près de 42 000 euros dans cette opération.



Crédit photo : Grand Cahors - J.Grossetête